



République Française

Envoyé en préfecture le 23/06/2020

Reçu en préfecture le 23/06/2020

Affiché le

ID : 034-213402670-20200619-D_2020_019-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Hérault – Commune de Saint-Jean-de-Fos

Séance du Vendredi 19 Juin 2020

Nombre de membres : 19
En exercice présents : 17
Nombre de votants : 19

Date de convocation : 12 juin 2020

Le dix neuf juin deux mille vingt à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Pascal DELIEUZE, Maire.

Étaient présents : Pascal DELIEUZE, Jocelyne KUZNIAK, Thierry VERZENI, Christine GRANIER, Philippe PREVOST, Olivia GHIBAUDO, Marie-Christine PORCHEZ, Fabienne DRON, Régis MAHE, Christine FAYOS-CAPELLI, Lionel VERNET, Aude FRIED, Yoann GALHAC, Nathalie SOULAGES, Eric BOISSERIE, Sandrine BRUSQUE, Yann LE MOAL

Absents représentés : Franck SALVAGNAC (procuration à Pascal DELIEUZE), Frédéric NADAL (procuration à Christine GRANIER)

Secrétaire : Aude FRIED

COMPOSITION DU C.A. DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JEAN-DE-FOS

VU le Code général des collectivités territoriales, plus particulièrement l'article R.2113-4,
VU le Code de l'action sociale et des familles, plus particulièrement les articles L.123-4 à L.123-9 et les articles R.123-7 à R.123-25,
VU le Décret n°95-562 du 6 mai 1995 modifié relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale,
VU les élections municipales en date du 15 mars 2020 ayant élu un nouveau conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés :

FIXE à 10 le nombre de membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Ainsi fait et délibéré à Saint-Jean-de-Fos, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,



Pascal DELIEUZE

Transmission au représentant de l'État le
Affichage / Publication le 23.06.2020

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
À Saint-Jean-de-Fos, le 23.06.2020

Signé : Le Maire